

Mise en ligne : 24 février 2016.  
Dernière modification : 4 mars 2019.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT MUTUEL DE COCHINCHINE SECTION DE CANTHO

Fondée le 25 mars 1906.

M. VO-VAN-THOM  
(*L'Écho annamite*, 9 avril 1924)

Né le 10 août 1868 à Hank-lam (Vinhlong).  
Entré à l'Ecole primaire de Vinhlong en 1880 ;  
Sorti du Collège de Mytho, breveté élémentaire en 1884 ;  
Nommé instituteur de 3<sup>e</sup> classe le 21 mai 1885, 2<sup>e</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 1887 ; Lauréat du concours organisé par l'Alliance française 1889 ;  
Versé au Service judiciaire le 18 janvier 1890. comme interprète de 2<sup>e</sup> classe.  
Gagna le principalat en .1913,

[Avec le concours de M. Salles, inspecteur des Colonies de passage à Cantho, M. G. Lacaze, procureur de la République, son chef, de M. Quesnel, administrateur chef de la province, fonda en 1906 la Société d'Enseignement mutuel de Cantho, la première association annamite autorisée par l'Administration, sous le gouvernement de M. de Lalande Calan, société avec laquelle il a rendu d'immenses services pendant la Grande Guerre, au cours des Emprunts Nationaux Indochinois, aux Œuvres des Orphelins, des Eclopés, Saïgonnaise Patriotique, Croix-Rouge, etc. etc.](#)

Titulaire de nombreuses distinctions honorifiques, dont :

Huyèn honoraire en 1906  
Kim-khanh 1908 ;  
Palmes académiques 1910 ;  
Dragon de l'Annam 1912 ;  
Ordre royal du Cambodge 1913.

Naturalisé français par décret du 19 juin 1911.

Admis, sur sa demande, le 13 juillet 1915, à faire valoir ses droits à la retraite, se fixe définitivement à Cantho, où, pendant 15 années consécutives, il avait servi au Parquet du tribunal, avec distinction et honneur, et se livre à l'agriculture.

A fondé, en 1918, de ses propres moyens, une grande école privée, « Vovan », bien conditionnée à tous les points de vue, en pleine prospérité.

Est tenu en très haute estime par les magistrats, les administrateurs, colons, européens en général, qui le connaissent.

Les affectueuses sympathies que sa droiture, sa modestie, sa probité professionnelle lui avaient acquises auprès des populations au cours de sa carrière, l'ont accompagné dans sa retraite, plus nombreuses, plus sincères, à tel point qu'aux dernières élections coloniales, il n'a pu, malgré son âge, et ses multiples occupations, se dérober au mandat que lui imposaient ses compatriotes.

Auteur d'une étude, souvent consultée, sur les *Vols et recels de buffles, des Guides formulaires de police judiciaire et d'état-civil indigène*.

M. Vo-van-Thom vient d'être enfin fait chevalier de la Légion d'honneur.

Voici les titres que lui reconnaissait l'administrateur de Cantho :

### Titres exceptionnels

1887. — Lauréat de l'alliance française.

Pendant la guerre a été le fondateur de toutes les sections créées à Cantho des œuvres de guerre (délégué de l'Association nationale des Orphelins de Guerre, de la Saïgonnaise patriotique, de la Croix-Rouge). C'est beaucoup à l'heureux esprit qu'il a développé que Cantho doit d'être « marraine de guerre » de Carency (Pas-de-Calais).

L'institution que dirige M. Thom est à ma connaissance la seule institution privée autorisée à recevoir les pupilles de la Nation.

A fondé de ses deniers un pensionnat libre qui rend de grands services.

Président de la Société d'Enseignement mutuel. A été la cheville ouvrière de la propagande mutualiste qui a abouti à la création du Syndicat agricole de Cantho et de son annexe, la Caisse mutuelle de crédit agricole.

À Cantho, le 17 février 1924.

L'administrateur, chef de province,

Signé sur minute : P. M. LEBRUN

M. Vo-van-Thom a été l'objet de cinq propositions pour la Légion d'honneur.

### Le réveil de la section de Càntho de la Société d'enseignement mutuel de Cochinchine (*L'Écho annamite*, 24 décembre 1929)

(De notre correspondant particulier)

Sur l'heureuse initiative de MM. Dô van Y, directeur de l'Imprimerie de l'Ouest, et Lieu quang Khinh, propriétaire, une réunion de plus d'une cinquantaine de personnes, composée de notabilités indigènes de la province et d'employés des divers services de l'Administration, s'est tenue, le 5 décembre courant, dans la salle des fêtes du syndicat agricole, aux fins de réorganiser la Société d'enseignement mutuel de notre ville, qui, depuis bientôt deux ans, n'a existé que de nom.

Un conseil d'administration a été élu, sur la proposition de M. Vo van Thom, doyen d'âge et ancien conseiller colonial, qui, déjà âgé, se démet de son titre de président de la section de Càntho en faveur de compatriotes plus jeunes.

Voici la composition dudit comité, formé de personnalités des mondes administratif, commercial et industriel.

Bien qu'ils soient tous d'un certain âge, nous pouvons affirmer que tous auront à cœur de remplir sérieusement leurs fonctions, avec l'activité et l'énergie nécessaires à l'accomplissement de leur tâche.

Président : M. Pham ngoc Thuân, ingénieur géomètre ;

Vice-présidents : M. [Trân van Huu](#), ingénieur adjoint du service agricole, M. Nguyễn van Tiệp, tri phu à l'Inspection.

Secrétaire : M. Dô van Y, directeur de l'Imprimerie de l'Ouest.

Bibliothécaire : M. Nguyễn van Thuong, directeur de l'institution Vo-Van.

Bibliothécaire adjoint : M. Huynh van Trong, sous-brigadier des Douanes et régies.

Trésorier : M. Khuong binh Tinh, pharmacien.

Commissaires : M. Liêu quang Khinh, propriétaire, M. Dang công Xuyên, des Douanes et régies.

Les membres du comité d'administration, sous la conduite de M. Pham ngoc Thuân, sont venus, le 16 décembre dernier, présenter leurs respects à M. Esquivillon, administrateur chef de la Province, qui leur a promis son appui moral et matériel au cas où la dite société prospérerait et deviendrait intéressante.

Nous sommes allé voir M. Pham ngoc Thuân, qui nous a fait part de ses espoirs, qu'il place en la sagesse de ses compatriotes annamites, qui seront, pour lui, d'une aide précieuse, ainsi que de ses projets, qui seront bientôt mis à exécution, lesquels peuvent se résumer en trois points essentiels :

- 1° Causeries et conférences bimensuelles ;
- 2° Cours du soir, dits cours d'adultes ;
- 3° Soirées théâtrales et fêtes de charité.

Pour les causeries et conférences bimensuelles, une liste de conférenciers volontaires, membres ou non de la S.E.M., sera dressé et le Comité aura certainement recours aux bonnes volontés, aux personnes exerçant les professions libérales (avocats, médecins, pharmaciens, etc.), à tous ceux qui sont susceptibles de répandre quelque lumière parmi la masse ignorante de nos compatriotes, moins privilégiés que nous en matière d'éducation. M. Pham ngoc Thuân forme le vœu de voir des jeunes gens des divers services, surtout du Corps enseignant, s'inscrire, très nombreux, comme conférenciers volontaires. Pour notre part, nous ne saurions trop engager les jeunes concitoyens à s'intéresser à ces causeries, qui, sans conteste, nous instruiront.

M. Thuong, directeur de l'institution Vo-van, est chargé par le comité d'étudier la méthode d'enseignement applicable aux cours d'adultes. Nous ne doutons nullement que, confiés à des mains expertes, ces cours connaîtront une vogue sans égale. Nous nous faisons donc un très agréable plaisir d'engager nos compatriotes fonctionnaires ou artisans, tous ceux qui sont retenus, dans la journée, par leur travail, d'assister en grand nombre à ces cours dont l'importance n'est plus à démontrer, non plus que l'utilité.

Notre S.E.M. ne peut réellement travailler et faire quelque chose de bien qu'à la condition de disposer d'un fonds important. Or, à l'heure actuelle, il lui manque ce qu'on est convenu d'appeler le nerf de la guerre. Des soirées récréatives seront donc organisées au profit de l'œuvre commune, auxquelles tous les Annamites se feront un devoir de prêter leurs concours et leur aide pécuniaire et morale.

Voilà, dans ses grandes lignes, ce que propose de faire notre S.E.M. nouvellement réorganisée. En son nom, au nom de notre avenir et de notre jeunesse actuelle, en notre nom personnel, nous nous permettons de faire un pressant appel à tous nos compatriotes, à toutes les bonnes volontés, à toutes les âmes généreuses, pour permettre aux membres du comité d'administration de la société précitée de mener à bien sa lourde et délicate tâche, que nous savons en outre très ardue par le temps qui court, où la majorité des nôtres préfèrent perdre au jeu leur argent, amassé au prix de tant de peines, et leur temps précieux, en compagnie de marchandes de bonheur sans scrupule.

Nous n'avons point la prétention de faire la morale à nos compatriotes ; mais nous ne pouvons point nous empêcher de nous plaindre de la mentalité actuelle, combien déplorable, d'un grand nombre d'entre eux, qui s'adonnent trop facilement au jeu et à la débauche. Il n'est plus étonnant pour personne de voir, tous les jours, à la sortie des bureaux, des employés de tout âge s'attabler dans quelque bistro, devant un Martell Pierrier ou un cocktail, et terminer leur soirée par quelques parties de cartes, échangées à coups de piastres. Il n'est plus surprenant de rencontrer, à la tombée de la nuit, un grand nombre de nos compatriotes se faufiler, tels des ombres, dans certaines maisons hospitalières, pour y perdre leur temps à courir après des courtisanes.

Bon nombre de nos compatriotes sont atteints de « ce mal du siècle », qui va chaque jour grandissant, au préjudice de notre jeunesse actuelle, nos hommes de demain.

Mes chers compatriotes, la galerie est là qui nous regarde. Il est de notre devoir de prouver que nous sommes au-dessus de tous ces plaisirs malsains, et que nous savons mériter notre titre d'« élite de la population ».

\*  
\* \*

Le comité d'administration de la S.E.M. de Cântho a tenu, sous la présidence de M. Pham ngoc Thuân, ingénieur-géomètre, jeudi 19 décembre courant, au siège social (1<sup>er</sup> étage de la Maison commune de Tanan) une réunion, aux fins d'arrêter le programme de ses travaux.

1<sup>er</sup> Conférences bimensuelles. — M. Pham ngoc Thuân ouvrira la série des conférences le 9 janvier 1930. Les membres du bureau suivront l'exemple de leur président et sauront prouver, nous en sommes persuadé, qu'ils ne ménagent ni leur temps ni leur peine quand il s'agit pour eux de se consacrer, avec désintéressement, à l'œuvre commune ;

II<sup>e</sup> Cours d'adultes.— Ces cours sont répartis en 8 catégories : a) Cours pratique de français, confiés à M. le professeur Quan, du collège de Cântho, et à un groupe d'Instituteurs ; b) Cours de comptabilité commerciale, confié à M. Dô van Y, directeur de l'Imprimerie de l'Ouest et c) Cours de dactylographie, confié à M. Niêm, de l'agence de la Banque de l'Indochine (Cântho).

III. Soirées récréatives. — MM. Liêu quang Khinh, propriétaire, et Dang công Xuyên, secrétaire principal des Douanes et régies, sont chargés, respectivement, de constituer, chacun, une troupe de théâtre français et un groupe de théâtre annamite moderne dit *Cai luong*. Les amateurs de *Cai luong* ne manquent point à Cântho. M. Xuyên n'aura donc que l'embaras da choix. Quant à M. Khinh, il aura fort à faire pour trouver des amateurs du théâtre français du genre de Courteline ou Labiche. Il fera donc appel à ceux de nos compatriotes qui sont quelque peu doué pour interpréter des comédies faciles.

Il aura également recours à certains des nôtres qui possèdent une diction convenable, sinon impeccable, pour débiter des monologues ou tirades, choisis parmi les meilleurs auteurs français.

Voilà donc maintenant le programme des travaux de notre S.E.M. définitivement arrêté. Il ne nous reste plus qu'à attendre les bonnes volontés à l'œuvre, pour laquelle nous leur souhaitons, de tout cœur, une entière réussite.

N'oublions pas que notre S.E.M. ne pourra vraiment prospérer que grâce à la contribution de tous nos compatriotes. Que chacun de nous lui apporte, qui son obole, qui son désintéressement, qui se bonne volonté, qui, enfin, son expérience et son savoir-faire.

M. Pham ngoc Thuân, lors de son séjour à Soctrang et sous la sage administration de M. Esquivillon, notre actuel chef de province, a su donner, grâce à de persévérants efforts, à la S.E.M. de cette ville, une importance et une prospérité sans égale. Il n'y a donc pas de raison pour que, placée sous la présidence de ce même M. Pham ngoc Thuân, et sous l'égide de ce même M. Esquivillon, la section de Cântho ne connaisse pas des jours heureux.

Nous formulons des vœux sincères de bonne entente entre tous les membres de notre S.E.M. et de bonne réussite dans tout ce qu'ils entreprendront pour la bonne marche de ce groupement et pour mieux mériter la bienveillance de notre chef de province, M. Esquivillon, qui s'intéresse beaucoup à notre œuvre.

---

## A PROPOS DE LA SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT MUTUEL DE CANTHO

---

Une rectification  
(*L'Écho annamite*, 6 janvier 1930)

M Do-van-Y, directeur de l'Imprimerie de l'Ouest, secrétaire de la S E.M. de Cântho vient de nous faire remarquer, à propos d'un de nos articles, paru dans *L'Écho annamite*

du mardi 24 décembre, que la S.E.M. de Càntho est autonome et ne dépend nullement de la S.E.M. de Saigon, contrairement à ce que nous avons laissé entendre, par erreur, dans notre compte rendu.

La S. E. M. de Càntho a été fondée le 25 mars 1906 comme en font foi les statuts en vigueur à l'époque, lesquels ont été approuvés, le 2 juin 1906, par M. de Lalande Calan lieutenant gouverneur p. i de la Cochinchine. Les véritables promoteurs de cette société furent MM. Salles, membre secrétaire de l'Alliance française et inspecteur des Colonies ; Georges Lacaze, procureur de la République ; et Vo van Thom, colon, ce dernier étant élu président du bureau pour l'année 1906. Dans son assemblée générale du 5 septembre 1906, la S.E.M. de Càntho a rejeté par 20 voix contre 2 l'adhésion aux statuts de la S.E.M. de Saigon. La S.E.M. de Càntho n'est point la filiale de celle de Saigon, pour la bonne raison qu'elle est née avant cette dernière.

Il y avait deux ans qu'elle n'avait plus donné signe de vie. Ses dirigeants, qui avaient d'autres chiens à fouetter, la considéraient comme menu fretin, dont ils ne savaient que faire. Ses deux cents piastres de subvention gouvernementale restaient sans emploi. Sa bibliothèquer voyait disparaître, d'une façon plus que mystérieuse ses plus beaux ouvrages.

Ce n'est que sur l'initiative louable de certaines bonnes volontés de la province que notre S. E. M. revoit le jour, depuis le 5 décembre dernier.

C'est de tout cœur que nous lui souhaitons longue vie. Nous formulons de sincères vœux de bonne entente entre tous ses membres, surtout entre ceux qui composent son conseil d'administration, lesquels semblent animés du plus pur désintéressement et d'une activité dont nous ne saurons les trop louer.

C'est également avec plaisir que nous insérons cette « mise au point », d'autant plus que nous sommes certain du travail fourni par les nouveaux dirigeants de notre S.E.M., lesquels concourent vers le même but et travaillent pour une même œuvre.

---

L'activité de la Société d'enseignement mutuel de Càntho en 1930  
Compte-rendu de gestion de M. Pham-ngoc-Thuân, ingénieur-géomètre, président  
du comité sortant  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR L'ÉLECTION DES DIRIGEANTS DE 1931. — BANQUET  
ANNUEL  
(*L'Écho annamite*, 29 janvier 1931)

(De notre correspondant particulier)

La Société d'enseignement mutuel de Càntho s'est réunie, le samedi 10 janvier courant, en assemblée générale, au siège social du Syndicat agricole, aux fins de procéder à l'élection du comité d'administration de 1931, et d'offrir à son président sortant, M. Pham ngoc Thuân, ingénieur géomètre conservateur du cadastre, en instance de départ pour une nouvelle affectation, un dîner, auquel prirent part tous les adhérents présents à la réunion.

M. Pham ngoc Thuân rendit compte à l'assemblée de sa gestion et de celle du comité sortant

Pour nous donner une idée exacte de la tâche accomplie par le comité de 1929-1930, depuis le 5 décembre 1929, date de la reconstitution de la Société d'enseignement mutuel de Càntho, nous nous permettons de reproduire, ci-après, *in extenso*, l'allocution du président sortant :

Comme tout commerçant qui se respecte, et qui fait son bilan en fin d'année, nous allons examiner ce que nous avons fait et ce qui nous reste à faire au double point de vue moral et matériel.

Reconstituée le 5 décembre 1929, notre société a eu un moment de prospérité. Des bulletins d'adhésion affluaient de tous les coins de la province. Le nombre des membres s'est élevé à 141, non compris les bienfaiteurs. On réclamait des conférences périodiques, hebdomadaires, sur des sujets divers. Des jeunes gens, désirant améliorer leur situation ou s'en créer une, demandaient, à cors et à cris, des cours du soir. D'autres voudraient organiser des soirées récréatives.

Comme notre société est restée bien longtemps dans l'agonie, nous n'avons pas voulu lui faire brûler le stade de la convalescence et lui infliger le régime de la suralimentation, d'autant que, saignée à blanc par les anciens comités, elle ne possédait plus un sou vaillant.

Nous nous sommes, d'abord, occupés à garnir notre caisse sociale, tant par les subventions administratives que par le recouvrement des cotisations, de sorte qu'après avoir soldé toutes les dépenses de l'année, il nous reste actuellement en caisse 27 p. 58, non compris trois mois de cotisations, dont la rentrée a été suspendue par suite d'un détournement commis par notre planton (57 p. 00 environ, suivant le rapport d'enquête de M M. Dieu et Khinh.)

501 p 74 en compte-courant à la Banque de l'Indochine dont les intérêts, arrêtés au 31 décembre 1930, sont de 5 p.80, soit, au total, 507 p 54. Nous avons, actuellement, un mandat de 100 p. provenant de la subvention de la Ville sur l'exercice 1930. Pour l'année 1931, nous aurons encore à toucher 200 p sur le budget provincial et 106 p sur le budget municipal. Comme les cotisations couvrent largement les frais généraux, qui ne sont pas très élevés (15 p 00 par mois, solde du planton), nous pouvons, d'ores et déjà, compter sur un actif effectif, pour 1931, de :

En caisse	27 8 58
en Banque	507, 54
mandat a toucher	100, 00
subventions de 1931 (ville et province)	300,00
Total	935 \$ 12

Et en y ajoutant les cotisation arriérées, nous arriverons facilement au chiffre de mille piastres. Vous conviendrez, avec moi, Messieurs, que ce résultat est appréciable, le point de départ étant zéro.

N'allez pas croire, Messieurs, que nous n'avons fait qu'amasser des piastres. Tout en améliorant le situation financière, naguère déplorable, de notre société, nous avons cherché, dans la mesure du possible, à donner satisfaction aux desiderata de nos compatriotes.

1° Nous avons ouvert une série de causeries, au siège social, sur des sujets divers Malheureusement, le nombre d'auditeurs n'a fait que décroître, à tel point que les conférenciers n'osaient plus continuer, de peur d'avoir à causer devant les chaises inoccupées, dans une salle vide ;

2°. Il en a été de même des cours du soir. Nous avons organisé trois cours, dans une grande salle mise gracieusement à notre disposition par M. Patrat, inspecteur provincial des écoles :

- Cours de comptabilité commerciale ;
- Cours pratique de français ;
- Cours de dactylographie.

Au bout de quelques mois, nous avons dû arrêter nos cours faute d'élèves Ces cours, cependant, auraient été très utiles aux jeunes gens désireux d'améliorer leur situation ou s'en créer une. Si nos élèves étaient sérieux, notre société pourrait délivrer, en fin d'études, après un examen présidé par un représentant de l'Administration, des

diplômes qui leur permettraient d'avoir des emplois dans le commerce ou l'Industrie. J'en connais, pourtant, qui ont quitté la province pour aller suivre les cours de comptabilité et de dactylographie à l'École Nguyễn van Mui, à Saïgon ;

3° Encouragement à l'étude : nous avons acheté pour 50 \$ de livres pour offrir à la dernière distribution de prix aux écoles de filles et de garçons de Cánhô ;

4° Soirées récréatives : nous avons organisé une soirée de gala, au profit de victimes de calamités publiques, le 30 juin 1930. Cette soirée nous a apporté un bénéfice net de mille piastres, qui ont été remises à qui de droit ;

5° Bibliothèque : pour reconstituer notre bibliothèque, nous avons fait appel à la générosité des membres.

MM. Vo van Thom, Pham chanh Long, Nguyễn van Thuong et Liêu sanh Hô ont donné quelques lots de livres. J'y ai joint le mien, à titre de président sortant. Nous avons, actuellement, à la bibliothèque :

17 volumes reliés, don de M. Vo van Thom ;

64 volumes reliés, don du Président sortant ;

83 romans brochés, dons de MM. Long Thuong et Hô ;

173 volumes, en mauvais état, laissés par nos prédécesseurs.

Un groupe de jeunes collégiens ont joué, au profit de notre bibliothèque. La soirée a rapporté 49 p., déduction faite de tous frais.

Dans le but d'avoir une bibliothèque homogène, nous avons dressé la liste complète des livres à commander. La première tranche, d'une importance de 2.000 francs, a fait l'objet d'une commande, actuellement en cours d'exécution, à la Maison du livre français, à Paris. Les autres tranches suivront, au fur et à mesure des disponibilités de la société.

Nous nous sommes abonnés, pour une centaine de piastres, à plusieurs journaux et revues, de France et d'Indochine.

Vous voyez donc, Messieurs, que, malgré es difficultés du début et les circonstances défavorables dans lesquelles la société a été reconstituée, nous sommes, tout de même, arrivés à un résultat tangible. Partis de la cote morale zéro, nous sommes, aujourd'hui, plus de cent membres actifs, avec une caisse de six cents piastres, après règlement des dépenses de l'année. Ce n'est pas une mauvaise succession que nous laissons au nouveau comité. Nous espérons que l'œuvre commencée se poursuivra, sans heurt et sans à coups.

Tout en faisant confiance aux camarades qui vont nous remplacer au comité, qu'il nous soit permis de leur suggérer de programme suivant :

1° Compléter la bibliothèque, par tranches successives, jusqu'à épuisement de la liste générale arrêtée par le Comité de 1930 ;

2° Organiser, avec l'autorisation de l'Administration, une kermesse, avec tombola, pour la construction du siège social ;

3° Organiser des conférences populaires, dans les villages ;

4° Créer des bourses scolaires, avec l'autorisation du gouvernement, quand le budget social le permettra ;

5° Acheter un billard, quand la bibliothèque sera constituée, et, pour couvrir les frais d'entretien du billard, créer une cotisation spéciale, à payer par les joueurs.

Voilà le programme que je souhaite de voir se réaliser, le plus tôt possible, pour marquer la vitalité de notre œuvre.

Comme une hirondelle ne fait pas le printemps, le concours de tous et de chacun est nécessaire. Pour cela, la concorde et la discipline doivent régner dans nos rangs.

Avant de terminer, je propose à l'assemblée de voter des remerciements à M. l'administrateur-maire, pour les subventions qu'il a bien voulu nous accorder sur les budgets provincial et municipal.

Nos remerciements vont également à M. le président du Syndicat agricole, qui a bien voulu mettre à notre disposition le rez-de-chaussée du siège social de cette société.

Je tiens aussi à remercier les membres du comité sortant. du concours dévoué qu'ils m'ont accordé dans l'accomplissement de ma tâche.

Après avoir mis aux voix l'approbation du compte de gestion du comité sortant, M. Pham ngoc Thuân, président sortant, présida l'assemblée en qualité de doyen d'âge, pour l'élection du comité de 1931, lequel est ainsi composé :

Président : M. Tran van Huu, fondé de pouvoirs du Crédit foncier\* ;

M. Do phuoc Tâm, tri phu à l'inspection : vice président ;

M. Do van Quân, professeur au Collège de Cântho, secrétaire général ;

M. Dô van Y, directeur de l'Imprimerie de l'Ouest, secrétaire adjoint ;

M. Pham van Khuê, instituteur, 2<sup>e</sup> adjoint ;

Trésorier : Dang công Xuyên, secrétaire principal des Douanes et régies ;

Trésorier adjoint : M. Nguyễn van Duong, instituteur ;

M. Nguyễn van Diêu, tri huyên à l'Inspection, et M. Trần van Tuê, agent technique des T.P., commissaires ;

M. Hô van Câm, directeur des Briqueteries et tuileries mécaniques de Phu-Huu\*, bibliothécaire adjoint ; avec M. Liêu quang-Khinh, propriétaire.

Un banquet réunit, à l'issue de l'assemblée générale, tous les membres présents de la Société d'enseignement mutuel de Cântho. M. Tran van Huu, en qualité de président du nouveau comité, et M. Vo van Qui, comptable de province, ami personnel de M. Pham ngoc Thuan, adressèrent, chacun, un « toast » au président sortant, qui sut trouver des mots heureux pour exhorter ses camarades à poursuivre l'œuvre commencée, dans la paix et la concorde.

LIEU-SANH-HO

---